

SOLIDARITE, JUDEITE

PAR

Joëlle ALLOUCHE-BENAYOUN

Maître de Conférences à l'Université de Picardie

Le problème des solidarités familiales fera l'objet de la première partie de la communication : travaillant sur l'histoire et la sociologie des communautés juives établies en Algérie jusqu'à l'indépendance, en 1962, j'ai en effet mis à jour des formes de solidarités familiale, communautaire, en partie disparues aujourd'hui, avec la dispersion de ces communautés sur le territoire français. Toutefois l'impact passionnel du rapprochement de ces deux termes : solidarité/juif (solidarité entendue comme sentiment ou acte positif, mais "solidarité juive" = argument antisémite, qui flétrit la notion de solidarité), m'a amenée à envisager un second aspect centré autour de l'idée de la solidarité comme sentiment nécessaire, non choisi, souvent considéré comme négatif, imposé en quelque sorte aux Juifs, mais vécu aussi dans certaines circonstances par les exclus, les racisés, les femmes.

I. - LES SOLIDARITES FAMILIALES

Dans le cadre d'un programme d'histoire orale du CNRS, j'ai recueilli entre 1982 et 1986 plusieurs dizaines de récits de vie, auprès de Juifs et juives nés en Algérie, vivant en France depuis 1962, âgés de 60 ans et plus. L'objet de ce travail, de type ethnologique, qui a donné naissance à un livre, *Juifs d'Algérie, hier et aujourd'hui. Mémoires et identités* (Privat, 1989), était l'étude d'un processus d'acculturation à la civilisation française. A travers ces récits nos interlocuteurs ont livré les moments forts de leur passé, leurs peines, leurs joies ; et dans ce passé reconstruit, ce qui apparaît dominer le

style des relations sociales, c'est l'entraide, la solidarité. Dans ce monde empreint de piété, où la foi en Dieu, aux miracles, est prévalente, la famille est une valeur dominante : c'est là que s'accomplissent bon nombre d'actes religieux, mais c'est aussi le lieu de transmission de ces actes. Il faut entendre "famille" au sens élargi : non seulement père, mère et enfants, mais aussi les grands-parents, qui souvent partageaient la maison du fils aîné ou du fils unique, oncles, tantes et cousins, pas seulement du premier degré, quant aux amis proches, eux aussi "*faisaient partie de la famille*". Lieu de transmission de la "religion", le cercle élargi de la famille est aussi lieu de transmission des coutumes et des légendes, lieu et courroie de transmission de la Mémoire Collective. Ce que semblent regretter le plus nos interlocuteurs, c'est cette intense vie collective et familiale qu'ils ont connue en Algérie. Cela créait sûrement des conflits, mais ce qu'ils en ont retenu, c'est la possibilité de l'aide, l'assurance de ne jamais être seul : "*Je pense toujours à l'ensemble de mes grands-parents, de mes oncles, tantes, cousins, cousines, qui dans un même élan de solidarité s'activaient à qui mieux mieux pour la préparation des repas, pour l'organisation de ces grandes et merveilleuses tables où nous étions tous réunis dans une même joie...*". Au sein d'une famille, les sœurs cadettes aident l'aînée à constituer son trousseau de jeune mariée : elles l'aident en cousant certaines pièces, mais aussi en travaillant à l'extérieur pour payer les frais occasionnés par la noce. Plus tard, la préparation d'une layette mobilisait les énergies : "*On cousait ensemble, les meilleurs mains de la famille. Il y avait une cérémonie extraordinaire avec youyous, dragées qu'on jetait à profusion, douceurs, miel... C'était une vie communautaire intensive et donc c'était le prétexte à des réunions de famille. Les femmes, entre elles, s'aidaient : celles qui savaient bien faire les surjets plaçaient les dentelles, celles qui savaient bien faire les coutures rabattues ou coutures anglaises, elles faisaient les coutures ; celles qui savaient faire les boutonnières, elles faisaient des boutonnières ; on venait avec des petits modèles pour que la famille profite des modèles ; alors qu'on aurait été très jaloux de la recette de cuisine que l'arrière-grand-mère avait donnée, par contre, ça, non*". Solidarité des mères vis-à-vis de leurs filles mariées : les mères préparaient (préparent souvent encore aujourd'hui) elles-mêmes le repas du chabab, ou les gâteaux des fêtes, qu'elles envoyaient au couple plus jeune ; les grands-mères élevaient les enfants de leur belle-fille qui travaillait. Solidarité des plus aisés de la famille vis-à-vis des moins favorisés : le riche commerçant emploie tous ses neveux et nièces dans ses commerces (même s'il les paie mal...), "avance" de l'argent sans faire payer d'intérêts. De la même façon, lorsqu'un membre de la famille est en difficulté réelle ou supposée, les autres l'aident : ainsi le mari d'une de nos interviewées achète un restaurant à Oran dans les années 1930. Léonie est à la cuisine, mais ses nombreuses grossesses la fatiguent. Alors "*on fait venir mes parents, mes frères, mes sœurs, qui étaient jeunes encore, pour qu'ils nous aident, mais aussi pour qu'ils sortent de leur misère*". Solidarités familiales qui emplissent de regret nos interlocuteurs, lorsqu'ils comparent avant (en Algérie) et maintenant (en France) : "*En Algérie, les femmes s'occupaient davantage des parents, si l'un était malade, on allait le voir, ou s'il y avait une voisine malade, on allait à son secours, mais ici, c'est chacun pour soi*".

Solidarités communautaires.

Ces solidarités familiales s'ouvrent tout naturellement sur ce que nous pourrions appeler les solidarités communautaires dont tous et toutes ont aussi la nostalgie : *"Il était impensable que la Bar-Mitzva d'un fils d'une "famille bien" se passe sans qu'en même temps, le même jour, un petit d'une famille pauvre fasse sa Bar-Mitzva. On faisait la fête pour les deux enfants en même temps, on avait acheté le même costume pour les deux, la famille du Bar-Mitzva pauvre était reçue en même temps que celle du Bar-Mitzva riche... et c'était bien et normal !"*, et Eliane B. continue en disant que *"pour les mariages c'était pareil : on faisait des dons pour les dots des filles pauvres... dans tous les instants de fête, on pensait aux pauvres"*. Effectivement, des sociétés de bienfaisance, des sociétés d'Aide aux déshérités, existaient dans toutes les communautés juives d'Algérie (cela montre aussi que la solidarité était nécessaire vu le grand nombre de personnes défavorisées). D'un point de vue institutionnel, cette solidarité était aussi canalisée par le rabinat ; ainsi, à Constantine, tous les vendredis matin, des émissaires du Grand-Rabbinat passaient dans chaque foyer du quartier juif pour récolter des parts de pain pétri à la main : toute cette pâte était ensuite répartie en boules de pain qui, une fois cuites, étaient distribuées à chaque foyer pauvre de la ville, pour accueillir dignement le *chabbat*. A Mostagadem, la famille du Grand-Rabbin préparait un plat rituel pour tous les pauvres, et chacun pouvait venir en chercher gratuitement pour orner la table du *seder* pascal. Autre manifestation de la solidarité communautaire, qui débouche ici sur une chaude convivialité : le dernier jour de Pâques, nos interlocuteurs de l'ouest algérien se plaisent à nous le raconter, les portes de chaque foyer étaient grandes ouvertes aux passants. Et tous évoquent l'atmosphère si particulière, faite de rires, de tendresse et de complicité, de cette nuit là. Plus grave, à Constantine, lorsqu'une personne respectée mourrait, chaque synagogue de la ville (il y en avait quatorze) envoyait une délégation à son enterrement.

Ces solidarités aux multiples aspects semblent avoir culminé au moment de la promulgation des lois de Vichy. Tous les Juifs d'Algérie interrogés gardent de cette période un souvenir cuisant et fort pénible. Leur seul réconfort, disent-ils, quelle que soit leur ville d'origine, fut la réaction de l'ensemble de la communauté, *"soudée dans le malheur et solidaire"*. Les Juifs d'Algérie sont consternés par la persécution qui s'abat sur eux. Alors que, face aux crises d'antijudaïsme de la fin du XIX^{ème} siècle et des années 1930, ils avaient trouvé des appuis en métropole, c'est, en 1940-42, l'Etat français qui a pris l'initiative de la persécution : sans succès, consistoires, notables, anciens combattants et particuliers protestent, dès octobre 1940, auprès du gouvernement général d'Algérie, auprès de Xavier Vallat et auprès du Maréchal Pétain contre la législation antisémite. La population européenne d'Algérie accueille avec indifférence, sinon avec satisfaction, la persécution qui s'abat sur les Juifs. N'avait-elle pas revendiqué pendant soixante-dix ans l'abrogation du décret Crémieux ? *"La population européenne, écrit B. Droz, adhéra instinctivement et durablement à l'idéologie de la Révolution nationale dont les thèmes autoritaires lui étaient à la fois familiers et rassurants. L'antisémitis-*

me déclaré du régime n'était pas pour lui déplaire". L'abrogation du décret Crémieux est ressentie comme une profonde humiliation. L'exclusion de la majorité des enfants de l'enseignement public touche la quasi-totalité des familles juives d'Algérie. L'élimination des médecins et des sage-femmes juifs est souvent évoquée par nos interlocuteurs. Ces mesures touchent l'ensemble de la population juive qui s'appauvrit rapidement et souffre aussi de toutes les privations dues à la guerre.

La communauté, cependant, s'organise. Dès la fin de l'année 1940 est créée une Association d'études, d'aide et d'assistance. A l'origine, elle devait venir en aide aux fonctionnaires révoqués, mais, rapidement, elle dû faire face à l'exclusion des élèves juifs de l'enseignement public. Avec l'aide des enseignants juifs révoqués, Robert Brunschwig, professeur éliminé de l'université d'Alger, réussit, pendant l'année scolaire 1941-1942, la création d'un réseau scolaire privé comprenant soixante-dix établissements primaires disséminés sur tout le territoire algérien et plusieurs écoles secondaires à Alger, Oran, Constantine, Tlemcen. La scolarité est payante ; mais les Juifs les plus aisés prouvent leur solidarité : ils prennent en charge les enfants des milieux modestes ou pauvres. Solidarités de combat, plus politiques, et cette fois plus souvent affaire d'hommes : suite au pogrom du 5 août 1934 à Constantine, les jeunes Juifs s'organisèrent pour défendre leur quartier. Plus tard, passant de l'auto-défense à la solidarité nationale, ce fut la solidarité avec les résistants gaullistes : dès octobre 1940, des jeunes Juifs démobilisés et, parmi eux, des officiers, décident de continuer la lutte. Une tentative de rejoindre collectivement les Forces de la France combattante à Londres échoue. Mais très rapidement, à l'initiative du docteur Raphaël Aboulker s'organisent des groupes de résistants en vue d'une action future. Celle-ci trouvera son apogée lors de la préparation du débarquement anglo-américain de novembre 1942 à Alger. Solidarités de combat encore, lorsque de jeunes juifs d'Algérie partiront en 1947-48 aider les Juifs Palestiniens dans leur lutte contre la puissance coloniale anglaise.

II. - AU-DELA DES SOLIDARITES FAMILIALES

Essentiellement d'ailleurs solidarités actives de femmes, au-delà des solidarités politiques, affaire d'hommes comme nous l'avons vu dans cette société d'avant 1962, naître juif, n'importe où dans le monde, amène à un moment ou à un autre, volontairement ou poussé par des événements extérieurs, à se situer par rapport aux Juifs dans leur ensemble.

Je ne reviendrai pas longuement sur les *Réflexions sur la question juive* de Jean-Paul Sartre : rappelons seulement que pour lui, le Juif "authentique", c'est celui qui, du fait de l'environnement hostile (à des degrés divers), et malgré les difficultés, s'assume juif, c'est-à-dire est solidaire de tous les autres Juifs, c'est-à-dire sait que ce qui leur arrive de négatif peut l'atteindre aussi. Solidarité d'instinct si l'on peut dire, qu'a fort bien décrite un Juif parfaitement assimilé, universitaire français fort connu, qu'un séjour en Allemagne en

1933, a poussé à se reconnaître juif - je veux parler de Raymond Aron : "Hitler, dit-il, m'a révélé mon judaïsme. Je me suis depuis efforcé, vaille que vaille, de l'assumer, ce qui a voulu dire, simplement, ne jamais le dissimuler". Et un peu plus loin, Aron discutant ce passage de Sartre où ce dernier explique que "... si un des professeurs bretons d'une Université fait une chose considérée comme désagréable, on ne dit pas que les Bretons sont impossibles ; mais si vous avez dans la même Université deux ou trois professeurs juifs, si l'un d'eux fait une chose que tel ou tel trouve impossible, ils en sont tous responsables", Aron¹ donc, résume cela en écrivant : "s'il y a une collectivité qui doit accepter cette espèce de solidarité collective parce qu'on la lui inflige², c'est nous". Autrement dit, les responsabilités collectives, généralement négatives, dont on charge les Juifs, établissent entre eux, *de facto*, une espèce de solidarité. Nous constatons ici que cette solidarité là, n'a plus que des rapports lointains avec les solidarités familiales, communautaires, politiques même, dont nous avons parlé précédemment : dans un cas, la solidarité était un mouvement positif, actif, d'aide, d'entraide ; dans l'autre cas, la solidarité dont parlent Sartre, puis Aron, est une solidarité de *défense* face à l'environnement hostile ; c'est une solidarité obligée, nécessaire, "infligée". C'est la solidarité que manifeste Henri Bergson dans les années 30, en plein développement de l'antisémitisme, en ne se convertissant pas au christianisme, pour "ne pas quitter les Juifs au moment où ils sont persécutés".

Sir Isaiah Berlin, professeur de sciences politiques à Oxford, a montré dans un essai passionnant, intitulé *Benjamin Disraeli, Karl Marx et la recherche d'une identité*³, à quel point ces deux personnalités, dans deux registres complètement différents, ont été les produits de leur condition juive d'origine. Comment le fait, pour Disraeli comme pour Marx, d'être converti au christianisme n'a jamais gommé pour les autres, leurs origines juives. Et cela les força chacun à sa manière, résolument différente, à se situer par rapport aux Juifs - Disraeli en exaltant ses origines juives, tout en professant le christianisme : on connaît sa cinglante remarque, bien dans le style flamboyant et romantique du personnage, à un lord anglais antisémite : "mes ancêtres s'épanouissaient dans une haute civilisation lorsque les vôtres allaient à demi nus, et se nourrissaient de glands dans leurs forêts" (...). De même, toutes ses œuvres romanesques mettent en scène des Juifs pleins de qualité, de mystère, de charme. Souvent, ce qu'il écrit prend le ton d'une "Défense et Illustration". Ainsi, dans la biographie d'un haut personnage de son époque, insère-t-il une longue digression positive sur les Juifs : "la multitude qui s'échine au travail se repose le 7ème jour en vertu de la loi juive ; on s'édifie par une lecture perpétuelle des récits de l'Histoire juive, l'on chante les odes des poètes juifs ; chaque jour on confesse à genoux, dans la gratitude et la vénération, qu'entre soi et le Créateur, le seul intermédiaire est la race juive. Et pourtant on traite cette race comme la plus abjecte des générations". Et ainsi de suite... Cette solidarité diffuse de Disraeli avec un

1. *Essais sur la condition juive contemporaine*, Editions du Fallois, Paris, 1989.

2. C'est nous qui soulignons.

3. In *Trois essais sur la condition juive*, Calmann-Levy, 1973.

groupe d'ailleurs plus mythique que réel, ne se retrouve pas chez Karl Marx. Marx nie, refoule ses origines juives, et par une conduite de détour classique de haine de soi, avec une très grande violence, il charge les Juifs de tous... les péchés d'Israël, dans *La Question Juive*, dans *La Sainte Famille* : "l'argent, dit-il, est le dieu jaloux d'Israël, devant lequel nul autre dieu n'a le droit de subsister" (...). Marx, dit Isaiah Berlin, "s'identifiait à un prolétariat idéalisé, porteur d'une société humaine parfaite... il ne pouvait en être ainsi (continue-t-il) que parce que sa théorie avait en partie une fonction psychologique : "affermir et fortifier la résolution de l'auteur, offrir une compensation à (ce qu'il ressentait comme) sa faiblesse d'origine, susciter le courage de combattre".

Tout récemment la télévision française a présenté deux films de Serge Moati, intitulés *La Haine antisémite* : dans *Le Monde* (daté du 29-30 septembre 1991), l'auteur explique qu'il est un Juif déjudaïsé, profondément acculturé à la civilisation française, résolument démocrate ; que les événements récents, à l'Est en particulier, avec le réveil des nationalismes, et son corollaire, l'antisémitisme, l'ont poussé à déchiffrer cette énigme monstrueuse, cette haine, à laquelle tout Juif se heurte un jour. Il rappelle le mot de l'historien Raul Hilberg : "Les Romains disaient aux Juifs : vous ne pouvez pas vivre parmi nous autrement que nous ; les Chrétiens disaient aux Juifs : vous ne pouvez pas vivre parmi nous ; les Nazis leur ont dit : vous ne pouvez pas vivre". Alors dit le réalisateur, ce film c'est le cri d'un homme qui parle aux autres "comme pour dissiper la solidarité factice d'une indignation de principe, et pour solliciter quelque chose de moins assuré : la fraternité". Moati, cerné en tant que membre d'un groupe, par la haine, se sent acculé à la solidarité. La fraternité comme solidarité manifeste ?

C'est celle par exemple de l'écrivain juif italien Primo Levi⁴ : tous ses livres témoignent, *témoignent*, parce qu'il a survécu, de son expérience dramatique dans les camps nazis. Il se vit comme *survivant*, n'admet pas ce qu'il conçoit comme injustice, tous ceux qui autour de lui, ont été assassinés, parce que comme lui, simplement, ils étaient Juifs. Il y a peu, plus de trente ans après la Shoah, il se suicide, rejoint dans la mort tous les autres, expiant en quelque sorte sa survie. Solidarité encore que ces *Livres du Souvenir*, ces *Vizker-buh* (en yiddisch), ces mémoriaux juifs de Pologne⁵, solidarité à travers le temps avec ces millions de morts sans sépulture. Ces livres, rédigés par les survivants, au sein de Sociétés d'"originaires de" rassemblent des suites de listes de noms des Juifs ayant habité telle ou telle localité polonaise, tel *Shtettl*, d'où toute vie juive a disparu depuis 1945. Outre les noms, sont consignés la chronique du village, ou du quartier, les témoignages des survivants sur "la vie avant", sur le massacre. La rédaction de ces livres du souvenir, depuis les années 50 est désir de "faire renaître par des mots imprimés, un univers anéanti" : leur réalisation est aussi l'aboutissement d'une sociabilité de

4. En particulier, *Si c'est un homme, Maintenant ou jamais* (Edition de Poche).

5. Wieworka (Annette) et Niborski (Itzhok), *Les Livres du Seigneur*, Collection Archives, 1983.

migrants, dans les pays d'accueil : les USA, la France, où se perpétuent, aujourd'hui encore, des sociétés d'entraide d'"originaires de...", solidarité à travers le temps, mais aussi à travers l'espace.

Voilà donc cette solidarité dont on crédite négativement les Juifs... Toutefois l'Histoire encore, nous apprend qu'elle varie quelque peu dans le temps : "*elle est relativement forte aux époques de persécution, (mais) se désagrège avec une rapidité exceptionnelle aux époques de non persécution, ne résiste pas aux tentations de la concurrence*"⁶. En cette année du Bicentenaire de l'Emancipation des Juifs de France (27 septembre 1791), rappelons pour mémoire que, s'il fallut attendre deux ans après 1789 pour que les Juifs soient définitivement citoyens français, c'est aussi à cause de la farouche opposition des Juifs sépharades de Bordeaux et Bayonne (déjà considérés comme citoyens à la fin du règne de Louis XV) "*à être confondus... avec les Juifs achkenazes ("tudesques" disaient-ils avec mépris...) d'Alsace et de Lorraine. Les représentants de "la nation juive portugaise de Bordeaux", professaient qu' "un Juif portugais de Bordeaux, et un juif allemand de Metz paraissaient deux êtres absolument différents"*. Aussi n'appréciaient-ils guère les supplices de ces derniers au pouvoir politique. Dans une chronique récente du *Monde* (29-30 septembre 1991), reprenant le travail de Robert Badinter⁷, Daniel Amson rappelle que "*l'orgueil des Israélites de Bordeaux était blessé par l'évocation de malheurs qui ne les concernaient pas, ou par la pitié dont certains élus entendaient faire preuve, à l'égard de "ce peuple arraché d'Asie, toujours errant et persécuté depuis près de 18 siècles"* : la solidarité de la nation juive portugaise d'alors, n'incluait pas les Juifs de l'Est de la France... Mais rappelons dans le même registre l'hostilité des Juifs allemands entre les Deux Guerres, à l'implantation des Juifs polonais sur le territoire germanique, ou en France l'hostilité des Juifs français à l'arrivée, à la même période, de Juifs polonais et russes ; ou encore plus proche de nous, l'accueil mitigé réservé par les mêmes Juifs de France aux Juifs rapatriés d'Afrique du Nord...

Etre solidaire, par nécessité intime, de son groupe persécuté, a probablement conduit des individus juifs, de manière consciente, ou plus sûrement inconsciente, à épouser, tout au long de l'histoire contemporaine, la cause des opprimés quels qu'ils soient, à être solidaires de leurs souffrances, de leurs luttes. Nous ne nous étendrons guère sur ce point, sauf pour évoquer rapidement, l'Alliance des Juifs américains avec les mouvements noirs d'émancipation dans les années 50-60 (les choses malheureusement semblent changer actuellement), le soutien de nombreuses personnalités juives d'Afrique du Sud aux mouvements contre l'Apartheid, sur place : citons la récente Prix Nobel de Littérature, Nadine Gordimer qui, dès les années 50, milita à Johannesburg, par ses écrits, ses prises de position publiques, contre l'apartheid ; ou plusieurs compagnons de lutte de Mandela. Citons de même la parti-

6. Aron (Raymond), *op. cit.*

7. Badinter (Robert), *Libres et égaux. L'émancipation des Juifs, 1789-1791*, Paris, Fayard, 1989

cupation importante d'individus juifs aux mouvements de libération à travers le monde, l'engagement de beaucoup d'entre eux, en Europe Centrale et Orientale, dans le mouvement communiste, alors qu'il représentait l'espoir d'une société plus juste, plus fraternelle. Dans un autre contexte, citons actuellement en Israël l'extraordinaire mouvement de solidarité collective envers les Juifs d'URSS, mais mieux encore je crois, en ce qu'ils représentent un groupe défavorisé, non ou peu acculturé aux valeurs de la modernité, envers les Juifs noirs d'Ethiopie : soulignons que c'est le premier groupe d'individus noirs à travers l'histoire, à traverser les mers, et à être accueillis comme des frères égaux en droits, par des individus blancs !

La solidarité, un sentiment républicain ? Oui, pour les Juifs d'Algérie, naturalisés français en 1870, par la République, et depuis solidaires de "la France éternelle", "celle de l'Émancipation et des Droits de l'Homme", solidaires en 1940, malgré les lois raciales de Vichy, solidaires en 1962 au point de choisir la France plutôt qu'Israël, comme terre d'accueil. Oui, la solidarité est républicaine, elle est du côté du progrès, pour les Juifs émancipés de 1791, pour les naturalisés français de 1870, pour les Juifs venus de Pologne, de Russie au début du XXème siècle, fuyant les pogroms, pour atteindre ce pays dont un proverbe yiddisch affirmait que l'on y était "*heureux comme Dieu en France*".